



Compte Rendu du CRE de BERCK du 20 NOVEMBRE 2018

Etaient présents : Stéphane GUENEZAN, Directeur Régional, Christine MARTOGLIO, DRH,

Démarrage du CRE à 9h30

1) Approbation du Procès-verbal du 16 octobre 2018

Vote à l'unanimité

2) Approbation du Procès-verbal du 19 octobre 2018

3 modifications ont été apportées par le président

Page 6 « Sur les 600 départs en retraite certains postes pourraient être maintenus et être disponibles pour d'autres salariés » - « Ce n'est qu'un projet à ce stade »

Approbation 6 voix sur 7 du PV moyennant ces modifications

3) Information du président

« Tout d'abord, je renouvelle ma demande en tant que président du CRE pour que vous reveniez à la table des négociations pour discuter sur le projet de l'AFPA. J'en ai informé le Conseil Régional, Xavier Bertrand, du projet en question pour les informer de la manière dont on accompagnerait ces décisions. L'AFPA doit s'adapter à un nouvel environnement qui est celui du marché de formation professionnelle et de la réforme en cours. Mais j'entends aussi beaucoup de soutien autour de nous.

Le 10 décembre prochain, avec Hepta + nous aurons une visibilité sur les 12 mois qui viennent, sur 2019. Alors que dernièrement nous avons de la part de la région, des commandes erratiques. A cette occasion, le Conseil régional nous donnera les informations détaillées sur sa commande de l'année à venir. Cela me permettra de faire un point avec la DG.

A ce jour, pour répondre à vos questions, nous n'avons aucune idée sur les formations que nous allons récupérer. Le CR a essentiellement travaillé avec les branches professionnelles pour, car c'est sa ligne directrice, quel que soit le public cible (DE, Capp, salarié) élaborer les besoins en formation. C'est comme cela que le Conseil régional détermine ses besoins : à partir des besoins des entreprises.

Pôle Emploi : « Vous le savez sans doute, 11 des 13 régions n'ont plus d'achat collectif de type Pôle Emploi. Pour notre région cette autorisation va être maintenue au sujet des achats collectifs. Car ce sont les donneurs d'ordre à cet effet. Néanmoins il n'y a pas de visibilité sur ce type de commande (Pôle Emploi) avec des bons de commandes qui arrivent au fur et à mesure.

Certes il y a, dans notre région, de la bienveillance politique qui est somme toute conjoncturelle mais qui ne nous donne pas les solutions sur des problèmes structurels.

Les différences sont légions entre régions : j'en veux pour exemple l'Occitanie qui va avoir une réponse pour 3 ans, ce qui donne plus de stabilité mais ce qui n'est pas le cas ici.



Autre sujet que vous évoquez, les CIF : nous devons, 6 mois à l'avance, proposer des places sûres et garanties, sans possibilité de se dédire ou de modifier, ce qui rend complexe la programmation. Sur ce sujet comme sur d'autres, tout le sujet de l'absence de lisibilité des bons de commandes du Conseil régional impacte fortement sur tout le reste

Suspension du CRE – Accueil des salariés du centre AFPA de BERCK- Echange en mode questions réponses entre les salariés et le directeur régional

Questions/réponse (extraits):

Question « Pourquoi avez-vous le projet de fermer Berck et Boulogne ? »

Réponse « C'est une décision du CA qui renvoie à une lecture économique de ces centres en particulier. En regard, la situation de l'Afpa qui est catastrophique »

Q : « On n'a pas vu de commerciaux depuis 5 ans. On ne sait plus à quoi ça ressemble ? Pourquoi nous a t-on abandonné. ? Pourquoi ne nous donne t-on pas de bons de commande »

R : « Nous sommes sur une zone d'emploi peu porteuse en terme de développement. L'AFPA n'agit pas seule et cela a conduit le Conseil Régional à réajuster ses volumes de commandes sur le bassin avec autant de concurrence Nous serons de plus en plus enclins à raisonner avec des centres mobiles »

Q : « Vous nous parlez de chiffres, vous nous dites que l'activité n'est pas rentable. Nous sommes conscients que nous avons un demi-cercle avec la mer derrière ce qui limite notre zone de prospection, mais si on prend l'exemple de la restauration on est dans l'incompréhension totale »

R : « Il a été décidé dans le cadre du projet de fermer certains sites pour des raisons de contraintes économiques. Mais je tiens à vous dire que les contrats que nous signons avec nos financeurs seront honorés jusqu'au bout. La décision a été élaborée à partir des éléments de charge que nous avons en comparaison avec d'autres centres. Ceci nous a conduit à envisager la fermeture de 4 ces centres dans la région »

Q : « On a l'impression d'avoir été déshabillé par d'autres centres AFPA. Certaines formations sont parties à Amiens ou à Calais. Et on voit une 2^{ème} formation s'enclencher alors que les bons de commande du CR ne sont pas arrivés. »

R : « Je reconnais que c'est un travers de voir qu'on se fait encore de la compétition entre nous alors que la compétition se fait avec les 4500 autres organismes de formation concurrents des Hauts de France. Non, la direction n'a pas organisé le désengagement de ces centres ces derniers mois.

J'irai rencontrer les élus de Berck mais je tiens à vous dire qu'une prise de RDV qui date de quelques mois avec les élus de Boulogne n'avait pas été honorée de leur fait. Il y a des alternatives possibles qui peuvent être à l'étude mais il faut travailler avec les élus locaux pour imaginer ensemble des solutions alternatives. Mais il faut qu'elles soient durables et solides. Je note que vous êtes partie prenante de cette recherche et des enjeux que cela représente pour chacun d'entre vous. Le centre de Berck est très motivé, c'est ce que je retiens de cet échange.

Je reviendrai d'ici le mois de janvier pour présenter les démarches qui ont été faites »

4) La base de données économiques et sociales (BDES)

Mme MARTOGLIO : *« Vous avez reçu un mail de Marie AINOUS le 28 octobre. Les personnes concernées sont les DSR, les DS, les membres des CSHCT conformément à la loi. Vous avez reçu un document explicitant comment fonctionne cette BDES. Elle est découpée en 9 thèmes : »*

- l'investissement social,
- l'investissement matériel et immatériel,
- l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de l'entreprise,
- les fonds propres,
- l'endettement,
- l'ensemble des éléments de la rémunération des salariés et dirigeants,
- les activités sociales et culturelles,
- la rémunération des financeurs,
- les flux financiers à destination de l'entreprise.

« Vous pouvez nous faire un retour s'il y a des difficultés à y accéder. Nous en sommes aux balbutiements car elle n'est pas forcément très conviviale. »

La base de données économiques et sociales (BDES) centralise les informations à communiquer aux représentants du personnel. L'ordonnance réformant le dialogue social précise que la [BDES](#) permet la mise à disposition des informations nécessaires aux 3 consultations récurrentes que sont :

- les orientations stratégiques de l'entreprise ;
- la situation économique et financière de l'entreprise ;
- la politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi.

5) POINT SIEG et prépa compétences

Prépa compétences

« 3500 Demandeurs sont visés par cette mesure. 3 sites ont démarré au mois de juin et 8 autres sites ont démarré en septembre.

1700 places sont proposées et affichées par Pôle Emploi. Elles ont été utilisées pour 898 d'entre elles et 700 personnes se sont présentées le lundi à 10H30. Malgré tout le taux de réalisation est insuffisant pour atteindre l'objectif à fin mars. Si on continue à ce rythme on sera à 2000 fin mars, ce qui n'est pas envisageable. Le plan d'action a été partagé avec Pôle Emploi. Les 2 Directions Générales respectives se sont concertées pour y parvenir.

Par rapport à la commande, on ne peut pas invoquer que les formations ne se remplissent pas et qu'on ne réussit pas à remplir les dispositifs que nous avons entre SIEG, Prépa Compétences et nos formations qualifiantes. Cela signifie qu'il nous faut procéder à une augmentation des places disponibles en surbookant à 21 les places affichées par Pôle Emploi pour être à peu près assuré d'en avoir 14 ou 15 à la rentrée.

L'idée de faire venir Pôle Emploi pour les 2 premières heures de prépa compétences a été acceptée par eux. Les équipes sont en ordre de marche pour pouvoir assurer au maximum ce service. Je vous donnerai le mois prochain les résultats par agence au sujet de Prépa compétences suite à la mise en service d'un outil national créé à cet effet. »

« Nous vous montrerons prochainement une vidéo faite sur la base de 3 témoignages de Demandeurs d'emplois qui ont déjà effectué prépa compétences. On peut en être fier car ce sont des bénéficiaires de la région Nord pas de calais qui ont été choisis pour cette vidéo faite avec le service de communication du nord pas de calais. »

« Il faut noter aussi un Phénomène concurrentiel à l'interne de Pôle emploi sur le dispositif Actif projet »



SIEG

« Il ne serait pas compris par le CR qu'on ne soit pas capable de proposer de la remise à niveau « dynamique vers l'emploi ». Car 80% des DE de Dynamique vers l'emploi doivent entrer en formation qualifiante.

Il y eu un appel à candidatures pour le SIEG et on s'appuie sur un référentiel CLEA validé par les partenaires sociaux. L'échéance sur le SIEG est fixée au 31 décembre sur toutes les entrées en qualification de niveau 5.

Faire des RIC pléthoriques à plus de 30 personnes présentes pour dire ensuite qu'on a 12 ou 14 places n'est plus possible. Le SIEG est souple, et on peut faire ce qu'on veut. Sur Valenciennes, la durée moyenne est de 71 h par exemple. Le SIEG est là pour mieux préparer nos stagiaires en amont. Cela se rapproche étrangement de nos ex préparatoires. Mais cela ne s'appelle pas des préparatoires car c'est la terminologie du Conseil régional.

Nous avons missionné Abel Bachel qui viendra en appui sur les outils de remise à niveau pour booster Dynamique vers l'emploi et les formations qualifiantes. Le challenge est de faire 340 entrées car si on les fait on aura de plus gros bons de commande pour 2019 – c'est ce que le CR nous a dit.

C'est facturé sur l'ensemble des frais que nous sommes capables de justifier. Notre cout pivot est de 2340€ par parcours en moyenne en intégrant de la formation en centre et en entreprise : 145 h en centre et 155 en entreprise.

Un outil de suivi des parcours a été mis en place : PANDA. Cela permet aux référents de parcours de suivre l'évolution des stagiaires. »

« Pour rappel SIEG recouvre 3 programmes Illettrisme 9000 places, FLE 2 à 3000 , et Dynamique vers l'Emploi qui concerne l'AFPA. »

« Pour information, le PACTE va concerner 740 M€ pour 4 ans »

6) Information paie

« Un certain nombre de modifications ont eu lieu suite à un arrêté de 2018 fixant l'ordre et le regroupement des informations.

Ce montant est calculé à partir de la diminution de la cotisation maladie, de la suppression chômage et de l'augmentation de la CSG sur 1,7%.

Sur le prélèvement à la source, une sensibilisation sera faite par une information sur le bulletin de salaire du mois de novembre.

Pour toutes les questions liées aux prélèvements, ce sont les services des impôts à travers un numéro vert externe et le site info.gouv.fr qui ont la responsabilité de l'information »

« A compter 2019 il y aura une fusion des régimes AGIRC et ARCO pour l'ensemble des salariés. Au 1^{er} janvier 2019, les régimes de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO pour les salariés du secteur privé seront unifiés. La fusion entraînera une refonte du système de cotisation qui aura des impacts sur leurs montants. Les évolutions seront différentes selon les statuts non-cadre ou cadre. Concernant les taux ils sont de 10,16% pour la tranche 1 et de 21,59 % pour la tranche 2. Les cotisations pour les cadres augmentent. »

7) Projet rapport TH 2017 : information consultation

L'AFPA remplit ses obligations en matière d'embauche

L'accord 2016/2018 conserve les axes principaux :

-Viser le taux de 6% dans tous les centres



- Maintenir les opérations de maintien dans l'emploi
- Développer la sensibilisation, la formation et la communication de l'ensemble des acteurs en faveur de la mise en œuvre de l'accord
- Maintenir le recours au service protégé

- La région Hauts de France se situe au-delà de son obligation légale (6%) avec un taux de 10,46 % (79,21 ETP et 3,27 équivalents « contrat fourniture »). Ce taux de 10,46% est supérieur à celui de 2016 qui était de 9,52 %
- En 2017, la région Hauts de France compte 104 salariés en situation de handicap. Ce qui représente 79,21 ETP. A noter : 11 nouvelles RQTH en 2017

Report de la consultation au CRE du mois prochain à la demande des élus

7) **Projet rapport bilan social 2017 : information consultation**

Report au mois du CRE du mois de décembre

9) **Promotions 2017 – proportion des élus mandatés par catégorie**

« 15 personnes sont concernées par des promotions au 30 juin 2018 dont 2 personnes ayant des désignations ou des mandats syndicaux

21 personnes sont concernées par des promotions au 31 décembre dont 2 personnes ayant des désignations ou mandats syndicaux. »

10) **Questions diverses**

*« Régularisation au titre des subventions pour les œuvres sociales pour 2017.
C'est l'unité DIRECCTE IDF qui est désignée compétente pour la validation ou pas du PSE. »*

Fin de CRE à 15 H 30

Votre Equipe Régionale :

**André THOMAS DSR – Carole LOGEZ DSE Dunkerque Hazebrouck - Véronique BECQUE DSE DR
Xavier LHERBIER DSE Calais – Pascal VERBEKE DSE Lomme – Christiane PIETRZACK Valenciennes**

Venez nous rejoindre : permanence@cfecgcafpa.org

Compte Tweeter THOMAS CFE CGC AFPA